Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE

Direction générale de la santé

Bureau des maladies chroniques non transmissibles

Eclairage sur les grandes étapes nationales du développement des programmes d'éducation thérapeutique du patient 2009-2019

2009

- Article 84-I de la loi Hôpital, patients, santé, territoire du 21 juillet 2009 : création des articles sur l'éducation thérapeutique du patient.

2010

- **Décret n° 2010-904 du 2 août 2010 relatif aux conditions d'autorisation des programmes d'éducation thérapeutique du patient**
- **Décret n° 2010-906 du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient**
- **Arrêté du 2 août 2010 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation**
- **Arrêté du 2 août 2010** relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient.
- **Guide de la HAS sur l'évaluation des programmes d'ETP.** Ce guide méthodologique vise à apporter aux ARS des éléments pour :
    - réaliser l'évaluation initiale des programmes d'ETP qui leur sont proposés en vue d'en garantir la qualité et la sécurité et d'autoriser ou non leur mise en œuvre ;
    - prévoir et mettre en place, l'analyse annuelle de l'évaluation de l'activité globale et du déroulement des programmes d'ETP autorisés, en vue de s'assurer du pilotage de leur mise en œuvre au regard des objectifs définis dans chaque programme ;
    - préparer l'évaluation quadriennale des programmes d'ETP en termes d'activités, de processus et de résultats, en vue du renouvellement de leur autorisation.
- **Rapport de Denis Jacquat**, député de la Moselle au Premier ministre –Juin 2010. Propositions pour une mise en œuvre rapide et sereine.
- **Appel à projets de la DGS/INPES/HAS** « conditions et modalités d'intervention des patients dans les programmes d'ETP ».
- **Circulaire du 8 octobre 2010 aux ARS qui** précise les conditions d'autorisations des programmes d'ETP, les modalités de financement et critères d'évaluation.

2011

- **Instruction du 28 janvier 2011** demandant un bilan des programmes autorisés.
- **Rapport du Gouvernement** au Parlement sur la montée en charge de l'éducation thérapeutique du patient- **Mai 2011**
- **Colloque organisé par la SFSP du 29 juin 2011** « le développement des programmes d'ETP : deux ans après la loi Hôpital, patients, santé, territoires, quel bilan ?
- **Instruction du 23 septembre 2011** demandant un bilan des programmes autorisés.

2012

- **Guide HAS -Mars 2012** « Auto-évaluation annuelle d'un programme d'ETP- Guide pour les coordonnateurs et les équipes ».
- **Appel à projets 2012-2013 de l'IRESP** financé par la DGS. Cet appel à projet de recherches visait à promouvoir la recherche sur l'ETP afin de développer les connaissances à la fois sur les questions fondamentales et opérationnelles qu'elle soulève.
- **Instruction du 9 mars 2012** sur le bilan des autorisations 2011 et les modalités de recueil du consentement du patient.
- **Instruction du 10 mai 2012** sur le guide de la HAS sur l'auto-évaluation annuelle des programmes.

2013

-Décret n° 2013-449 du 31 mai 2013 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient : le texte procède à une actualisation des compétences requises pour les personnes qui dispensent l'éducation thérapeutique du patient. Il définit en outre les compétences requises pour coordonner cette éducation thérapeutique.

- **Arrêté du 31 mai 2013** modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient). Le référentiel détaillé de ces compétences est également actualisé

- **Rapport de l'Académie de Médecine-décembre 2013**-« L'éducation thérapeutique du patient, une pièce maîtresse pour répondre aux nouveaux besoins de la médecine.

2014

- **Appel à projets de la DGS** pour favoriser l'émergence de patients-intervenants dans les programmes d'éducation thérapeutique : 8 projets retenus.
- **Publication de deux guides de la DGS** :
    - Guide de recrutement de patients intervenants
    - Guide d'engagement des intervenants dans un programme d'ETP
- **Mai 2014** : **publication du guide HAS « Evaluation quadriennale d'un programme d'ETP – Guide méthodologique pour les coordonnateurs et les équipes. »**
- Juillet 2014 : **publication par la HAS d'un « cahier des charges pour la mise en œuvre de l'ETP dans le cadre de l'expérimentation PAERPA ».**

- Septembre 2014 : **saisine du HCSP par la DGS** : évaluation des changements opérés dans l'ETP depuis la loi de 2009.
- **Colloque** « **Education thérapeutique du patient en situation de précarité : regards croisés** », organisé le 28 novembre au ministère de la santé par l'IRESP.

2015

- **Arrêté du 14 janvier 2015** relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient **:**
    - les coordonnateurs des programmes doivent suivre une formation de 40 heures
    - Création du contenu d'un dossier de demande d'autorisation en cas de renouvellement, différent de celui de la demande initiale.
    - Actualisation a minima du cahier des charges : notamment en introduisant une annexe 1 bis relative à la charte d'engagement,
    - Evaluation quadriennale du programme –- fait l'objet d'un rapport transmis à l'ARS et l'ajout d'un lien entre la demande de renouvellement de l'autorisation du programme et la production de l'évaluation quadriennale.

- **Publication par la HAS en juin 2015** d'un document « Démarche centrée sur le patient-Information, conseil, éducation thérapeutique, suivi ».
- **Avis du Haut Conseil de la santé publique d'octobre 2015** relatif à la mise en œuvre de l'éducation thérapeutique du patient depuis la loi du 21 juillet 2009.

2016

- **Nouvelle version (V2) du SI-ETP** notamment pour prendre en compte les indicateurs d'évaluation des programmes proposés par la HAS
- **Réunion des référents ARS ETP du** 14 avril 2016

2017

- **Journée des référents ETP/PMND** du 20 mars 2017.

-Décret n° 2017-1862 du 29 décembre 2017 relatif à l'expérimentation territoriale d'un droit de dérogation reconnu au directeur général de l'agence régionale de santé. Notice : le décret autorise, à titre expérimental et pour une durée de deux ans, les directeurs généraux des agences régionales de santé d'Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur à prendre des décisions dérogeant à une norme réglementaire dont la mise en œuvre leur incombe au titre des compétences qu'ils exercent au nom de l'Etat. Notamment pour les décisions prises sur le fondement de l'article R. 1161-4 du code de la santé publique : l'arrêté

du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient.

2018

- **INSTRUCTION du SGMAS de février 2018** relative à l'expérimentation territoriale d'un droit de dérogation reconnu au directeur général de l'agence régionale de santé.

- **V3 du SI-ETP** : Le volet « indicateurs » a été revu. Les indicateurs HAS ont été abandonnés pour d'autres indicateurs. Les nouveaux indicateurs retenus sont :
- Nombre total de patients ayant bénéficié du diagnostic éducatif ;
- Nombre de patients ayant bénéficié du diagnostic éducatif en ambulatoire ;
- Nombre de patients ayant bénéficié du diagnostic éducatif en hospitalisation ;
- Nombre total de patients ayant suivi un programme complet ;
- Nombre de patients ayant suivi un programme complet au cours d'une hospitalisation ;
- Nombre de patients ayant suivi un programme complet en ambulatoire ;
- Nombre de patients pour lesquels la synthèse de l'évaluation des compétences acquises a été transmise au moins à leur médecin traitant ;

- **Publication par la HAS en juin 2018** d'un document « Education thérapeutique du patient : Evaluation de l'efficacité et de l'efficience dans les maladies chroniques- Actualisation de l'analyse de la littérature.

- M**ail DGS aux référents DSP en juillet 2018** pour rappel des nouvelles obligations qui résultent de l'entrée en vigueur le 25 mai dernier du RGPD (Règlement général sur la protection des données personnelles) et de leurs conséquences sur les programmes d'ETP.

2019

- **Bilan en septembre 2019 de l'expérimentation** sur 2 ans du dispositif de dérogation concernant les compétences pour dispenser ou coordonner l'ETP .
- Mission Aubert sur la tarification au forfait pour certaines pathologies : place de l'ETP.
- **Journée des référents ARS du 10 octobre 2019.**

2020

- **Décret n°2020-1832 du 31 décembre 2020** relatif aux programmes d'éducation thérapeutique du patient
- **Arrêté du 30 décembre 2020** relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de déclaration et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient
- **instruction N° DGS/SP5/2021/1 du 4 janvier 2021** relative au changement de régime des programmes d'éducation thérapeutique du patient pour diffusion et publication.